

COMMUNE DE SOLEYMIEUX

Conseil municipal du 31 mai 2021

Session ordinaire

Présents : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, MONTET Frédéric, POYET Manon, DETHY Annie, QUATRESOUS Christian, SOUBEYRAND Daniel, DAMEZET Jérôme, POYET Mathieu, BOUTTE Thérèse.

Secrétaire de séance : POYET Mathieu.

Absent excusé : GAUDARD Angélique qui donne pouvoir à POYET Manon.

Ordre du jour

- Présentation de l'agent technique
- Approbation du dernier compte-rendu
- **Finances**
 - DM pour le remplacement des extincteurs
 - DM pour la rénovation d'un registre d'Etat Civil
- **Bâtiments**
 - Choix des entreprises pour les travaux dans une salle de bain d'un appartement
- **Ecole**
 - Convention pour les dérogations pour les enfants hors communes
- **Marché**
 - Délibération pour la mise en place d'un marché municipal
- **Elections**
 - Planning pour les élections
- **Divers**
 - Problème de chats sur la commune
 - Pétition sur Fontamalard

Approbation du compte-rendu du 26 avril 2021 à l'unanimité des membres présents.

L'agent technique, M. GRANGER se présente aux membres du Conseil municipal. Il a été nommé au 1^{er} juin agent technique stagiaire pour une durée d'un an.

Finances

DM n°1 : Cette année de nombreux extincteurs doivent être changé. Ils n'avaient pas été prévus, il est donc nécessaire de prendre une décision modificative au budget afin de procéder au règlement de la facture.

- Compte 21568 prog 284 (extincteurs) : + 354€
- Compte 2313 prog 335 (fenêtres appartements) : - 172€
- Compte 2183 prog 278 (remplacement pc) : -182€

Au budget 2021 il avait été prévu une somme pour la remise en état d'un registre d'état civil. Au vu de son état, cette somme n'est pas suffisante pour effectuer le travail et procéder au règlement de la facture. Il est nécessaire de procéder à une décision modificative :

- Compte 2183 prog 286 (registre d'Etat Civil) : + 99€
- Compte 2183 prog 278 (remplacement pc) : - 99€

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

Bâtiments

Réfection d'une salle de bain

L'adjoint aux bâtiments, informe l'assemblée qu'une locataire souhaiterait avoir une douche à la place d'une baignoire dans son appartement.

Plusieurs devis ont été demandés à deux entreprises locales :

- La plomberie CAVE : pour un montant de 4 106.70€ TTC
- La plaquisterie /peinture MARKOVIC pour un montant de 3 727.00€ TTC

Soit un total de 7 833.70€ TTC pour une salle de bain traditionnelle.

Un devis a aussi été demandé à l'entreprise GIROUDON pour un montant de 6 530.27€ TTC mais pour un style plus hospitalier avec revêtement pvc sur les murs et le sol.

Après discussion entre les conseillers municipaux, les élus choisissent une salle de bain traditionnelle.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents, une délibération sera prise pour le choix des entreprises CAVE et MARKOVIC pour un montant total de 7 833.70€ TTC.

Réfection de la sacristie :

La commune a reçu l'accord de subvention de la part de la Région 50% du montant HT soit la somme de 7 546€.

Le maçon devrait intervenir mi-juin, l'entreprise POMMIER mettra en place les fenêtres prochainement.

Accessibilité Foot :

Une rencontre avec la commission bâtiments de St Jean aura lieu pour mettre en commun les idées sur l'accessibilité des vestiaires du foot.

Il sera aussi nécessaire de prévoir un WC dans la salle sous les vestiaires du foot pour la rendre plus fonctionnelle.

Appartements :

A ce jour, il reste encore 2 appartements disponibles, un F4 au-dessus du bar tabac et un F3 au dernier étage de l'école.

Ecole

Les commissions école de Soleymieux et St Jean Soleymieux ont rédigées une convention pour les enfants hors RPI qui pourront être scolarisés sur nos écoles.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Marché

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour la création et la mise en place d'un marché communal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présent.

Président	RONZIER Julien		DETHY Annie	RONZIER Julien	
Bureau 1	8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
	DUMAS Jean Marc	BOUTTE Thérèse	MONTET Frédéric	POYET Manon	DETHY Annie
	SOUBEYRAND Fabienne	SOUBEYRND Daniel	DUMAS Jean Marc	SOUBEYRAND Fabienne	MONTET Frédéric
Bureau 2	8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
	DAMEZET Jérôme	POYET Manon	QUATRESOUS Christian	POYET Mathieu	SOUBEYRAND Daniel
	DETHY Annie	CREPET Jean Claude	FAURE Sophie	VOITURIN Mireille	QUATRESOUS Christian

Elections

Les élections auront lieu les 20 et 27 juin dans la salle des fêtes de Soleymieux. Au vu des doubles élections il y aura 2 bureaux de vote.

Dépouillement le soir à partir de 18h00

Table 1		Table 2	
	DETHY Annie		FAURE Sophie
	DUMAS Jean Marc		SOUBEYRAND Daniel
	QUATRESOUS Christian		POYET Mathieu
	MONTET Frédéric		POYET Manon

Divers

Chats errants :

Plusieurs habitants ont fait part de problèmes de « chat errants » sur le territoire de la commune. En effet il est constaté que depuis un certain temps ces animaux prospèrent en divers lieux.

Après un tour de table il est demandé de faire une sensibilisation auprès des habitants sur les règles applicables aux possesseurs de chats :

- Ils doivent être pucés ;
- Ils doivent être stérilisés s'ils sortent de la maison pour divaguer.

Une personne qui nourrit des chats qui ne sont pas à elle, est considérée comme propriétaire de ces animaux. Elle doit alors procéder au puçage et éventuellement à leur stérilisation.

Pétition des habitants de Fontamalard :

Une pétition a été transmise aux mairies des communes de Boisset St Priest, St Georges Haute Ville et de Soleymieux. Les personnes informent les élus de désagréments olfactifs récurrents qui serait dû, à l'exploitation de la plateforme de compostage de M. GAYARD, située à proximité, sur la commune de Boisset St Priest.

Monsieur le Maire précise qu'il a contacté les Maires de Boisset St Priest et St Georges Hauteville pour échanger avec eux sur cette problématique. L'exploitant semble respecter les contraintes qui lui incombent.

Monsieur le Maire signale que lorsque ces nuisances réapparaîtront il souhaite en être informé afin qu'il puisse les constater.

Il a aussi contacté M. GAYARD, qui doit venir présenter son travail lors d'un bureau des élus.

Prochain Conseil Municipal le 9 juin à 19h00 en mairie.